Accusé de réception en préfecture
001-210100277-20231107-delib_20231101-DE
Date de télétransmission : 16/11/2023
Date de réception préfecture : 16/11/2023

Département de l'Ain

Commune de Balan

Délibération du conseil municipal
Séance du 7 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept novembre à vingt heures et zéro minute, le conseil municipal de la commune de Balan, régulièrement convoqué le trente et un octobre deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Patrick MÉANT, Maire de Balan.

Présents : Yolande AFFRE, Noémie BIMOZ, Patrick BOUVIER, Pierre BOUVIER, Jean-Pierre BURGHARDT, François FERRETTI, Corinne GAMBA, François GÉRENTET, Jean-Michel HALET, Marie-Claire LIORET, Vincent MAILLET, Éliane MARTINS, Jessie MÉAN, Patrick MÉANT, Stéphane PONTHIEU, Laurent ROGNARD, Michel TROSSELLY, Valérie VILLARD.

Excusés avec pouvoir :
Catherine BANCEL FRANGIONE, maire-adjointe, pouvoir donné Patrick BOUVIER
Sébastien BUSSY, conseiller municipal, pouvoir donné à Pierre BOUVIER
Véronique DOCK, 1ère adjointe, pouvoir donné à Valérie VILLARD
Bérengère MULLER, conseillère municipale, pouvoir donné à Patrick MÉANT

Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des collectivités territoriales, Vincent MAILLET a été nommé secrétaire de séance.

2023-11-01 Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – Mise à jour du tableau de composition du conseil d'administration du CCAS

Vu la délibération n° 2020-06-03 du 9 juin 2020 arrêtant le nombre d'élus siégeant au sein du conseil d'administration du CCAS et actant l'élection de ceux-ci,

Vu le tableau de composition du conseil d'administration du CCAS annexé à la délibération n° 2020-06-03 du 9 juin 2023,

Vu la démission de Madame Claudine CHALLAND en date du 2 octobre 2023 avec date d'effet au 2 octobre 2023,

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau de composition du conseil d'administration du CCAS.

Il propose :

- de maintenir le nombre d'élus siégeant au sein du conseil d'administration à 7,
- de maintenir le nombre de membres extérieurs siégeant au sein du conseil d'administration à 7,
- d'arrêter le tableau de composition du conseil d'administration du CCAS ci-dessous.

Membres du conseil municipal Président du CCAS : Patrick MÉANT		
Nom	Prénom	Adresse
MÉANT	Patrick	74 rue de Jons – 01360 Balan
GÉRENTET	François	34 lot. Le parc des Chênes – 01360 Balan
BIMOZ	Noémie	593 rue Centrale – 01360 Balan
ROGNARD	Laurent	7 impasse de Montherot – 01360 Balan
AFFRE	Yolande	97 rue des Mouilles – 01360 Balan
LIORET	Marie-Claire	2 lot. Château Terry – 01360 Balan
VILLARD	Valérie	43 rue des Mûriers – 01360 Balan

Membres extérieurs		
Nom	Prénom	Adresse
LEMAIRE	Monique	2 lot. La Côte Perrière – 01360 Balan
NINET	Christiane	62 lot. Le Parc des Chênes - 01360 Balan
TROSSELLY	Brigitte	611 rue Centrale – 01360 Balan
BARRIENDOS	Colette	150 rue Centrale - 01360 Balan
LAYANI	Makhlouf	27 rue des Hirondelles - 01360 Balan
ZANETTE	Florence	143 rue des Mouilles – 01360 Balan
PONT	Christophe	122 lot. Les Verts Prés – 01360 Balan

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :
- de maintenir le nombre d'élus siégeant au sein du conseil d'administration à 7,
- de maintenir le nombre de membres extérieurs siégeant au sein du conseil d'administration à 7,
- d'arrêter le tableau de composition du conseil d'administration du CCAS tel qu'énoncé ci-dessus.

Nombre de conseillers :

En exercice : 22
Présents : 18
Votants : 22

Le 7 novembre 2023
Patrick MÉANT,
Maire de Balan